

# Désaccords en Nouvelle-Calédonie autour du «pacte nickel» de Bruno Le Maire

**Malgré la situation critique des trois usines, poumons économiques de l'archipel du Pacifique, une majorité d'élus a choisi de renvoyer en commission le plan de sauvetage proposé par Paris, mercredi.**

Par  
**GILLES CAPRAIS**  
Correspondance à Nouméa

Deux semaines plus tôt, Bruno Le Maire avait lourdement insisté : le pacte nickel devait être signé «avant fin mars» et «tel qu'il a été rédigé». Le plan du ministre de l'Économie ne s'est pas déroulé comme prévu : mercredi, à une majorité de 34 voix contre 18, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a adopté une motion préjudicielle qui renvoie en commission le plan de sauvetage de la filière nickel, appelé à être amendé avant éventuelle adoption.

Les élus de l'archipel sont pourtant unanimes quant à la nécessité de subventions que seul l'État est capable d'apporter. Les trois métallurgistes, 5000 salariés au total, représentent une grande partie des 13000 emplois directs et indirects de la filière du nickel. Les usines souffrent de la concurrence des pays à bas coûts et ont connu des problèmes techniques majeurs. L'usine du nord, KNS, outil de rééquilibrage économique en faveur des kanak, a été mise en sommeil au mois de février par son actionnaire Glencore, le géant suisse du pétrole, le géant suisse du pétrole se donnant six mois pour trouver un repreneur. Dans le sud, Prony Ressources cherche aussi un nouvel actionnaire. A Nouméa, la SLN survit grâce à une perfusion d'argent public.

Dévoilé en novembre, le pacte nickel de Bruno Le Maire a pour objectif de



L'usine d'Eramet, un des trois métallurgistes de Nouvelle-Calédonie, à Nouméa. PHOTO D. MAYER, HANS LUCAS, AFP

sauver la production métallurgique et de la réorienter vers le marché européen, qui a besoin de ce métal utile aux batteries. Le plan consiste à subventionner l'énergie qui alimente les usines.

**Alléchante.** Issue de centrales au charbon et au fioul, l'électricité représente entre 30% et 50% de leurs coûts de production. Cette solution temporaire coûterait 200 millions d'euros aux finances publiques pendant dix ans. Pour le définitif, l'État financerait la construction d'ici 2034 de nouvelles centrales au gaz, renforcées par du solaire avec stockage, soit un investissement de 4 milliards d'euros. Alléchante, la proposition est un pacte fait de contreparties.

La subvention à l'énergie devra être assumée à 33% par le contribuable calédonien. Et surtout, les indépendantistes de province Nord sont sommés de renoncer à leur «doctrine nickel» en acceptant l'export de minerai brut, une manne qu'ils considèrent comme une dilapidation des richesses du pays. Mardi, ces deux concessions majeures ont été vivement rejetées par les auteurs de la motion préjudicielle. Présenté par Philippe Michel (Calédonie ensemble), partisan modéré du maintien dans la République, avec le soutien de la majorité indépendantiste, le texte dénonce «l'absence de véritables projets industriels», le peu d'engagements des actionnaires

et contredit l'argumentaire de Bruno Le Maire sur le caractère indispensable de l'export. «En réalité, les dispositions du pacte nickel sur le sujet répondent principalement aux exigences de la SLN», filiale à 56% du groupe Eramet (lui-même détenu à 27% par l'État). Celui-ci est régulièrement accusé de chercher à fermer son usine de Nouméa pour se concentrer sur ses deux sites industriels en Indonésie. Eramet avait fait hurler la classe politique locale lorsque sa patronne, Christel Borjes, avait déclaré au *Financial Times* que la Nouvelle-Calédonie pourrait devenir un territoire «purement minier», à moins que le public ne redouble de subventions.

Quant au financement de la quote-part des 200 millions d'euros de subvention annuelle à l'énergie, les signataires de la motion estiment qu'il est déraisonnable d'augmenter davantage les impôts, la collectivité de Nouvelle-Calédonie étant déjà engagée dans une réforme fiscale pour rembourser sa dette de 670 millions d'euros.

**Le plan consiste à subventionner l'énergie qui alimente les usines de l'archipel.**

Au nom des partisans de la signature immédiate du pacte, Sonia Backès (Les Loyalistes) s'insurge contre ce nouveau report. «Ça fait six mois que les salariés et les sous-traitants se demandent s'ils vont être payés à la fin du mois. [...] On ne trouvera pas de repreneurs s'il n'y a pas de pacte, si on n'a pas de subvention à l'énergie», insiste l'ancienne secrétaire d'État à la Citoyenneté du gouvernement d'Elisabeth Borne. Elle exhorte le président indépendantiste du gouvernement, Louis Mapou, à signer sans l'aval du Congrès et contre l'avis de son propre camp.

**Concessions.** Et, chose inédite, fascinante complexité de la politique calédonienne, Louis Mapou soutient sur ce point l'opposante la plus radicale à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, et ce même s'il «partage» l'analyse développée par Philippe Michel et les siens. «Je ne sais pas pourquoi vous avez peur. On a peur de nos militants ?» lance-t-il aux élus indépendantistes. «Il n'y a rien qui nous engage», soutient-il, considérant que les concessions nécessiteraient autant de votes ultérieurs du Congrès, potentiellement négatifs, tandis que la signature du pacte aurait pour effet de débloquer les subventions – pas sûr que Bruno Le Maire l'entende de cette oreille.

A ceux qui veulent lier le pacte à un accord global sur l'avenir institutionnel du pays, il dit ses doutes : «Vous êtes sûrs de votre coup ? Moi, je ne suis pas dans les négociations.» Impliqué personnellement dans de multiples discussions budgétaires avec Paris, le président du gouvernement veut aller au bout du pacte nickel. Les élus du Congrès se retrouveront très prochainement en commission pour réexaminer le texte. Faute de compromis et d'habilitation, Louis Mapou assure qu'il signera seul, au nom des emplois. ◀